

Auch, le 13 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lutte contre la désertification médicale : le Département ouvre une nouvelle Antenne Territoriale de Santé à Villecomtal-sur-Arros

Philippe Dupouy, Président du Conseil départemental du Gers, a visité ce mercredi 13 mai, aux côtés de Céline Salles, Vice-Présidente et conseillère départementale du canton Mirande Astarac, Matthieu Moura, Maire de la commune, et Didier-Pier Florentin, directeur départemental de l'ARS Occitanie, la nouvelle Antenne Territoriale de Santé de Villecomtal-sur-Arros, rattachée au Centre Territorial de Santé de Plaisance du Gers

Cette ouverture marque une nouvelle étape dans l'engagement du Département en faveur de l'accès aux soins à tous et partout, ici avec l'arrivée du Dr Pierre-Henri Maurain au sein du Centre départemental de santé (CDS).

Dans cette commune où un seul médecin généraliste libéral assurait jusqu'à présent les consultations, faisant face à une forte demande, l'arrivée de ce nouveau praticien constitue un renfort local important pour les habitants du territoire, notamment pour la période estivale et les périodes de congés.

L'Antenne accueillera les patients les mercredis et jeudis matin de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Les consultations se dérouleront dans un bureau dédié au sein du cabinet médical existant, situé 26 avenue de Gascogne à Villecomtal-sur-Arros.

La prise de rendez-vous est obligatoire via la plateforme Maïia ou par téléphone auprès du secrétariat de Plaisance au 05 32 48 00 05.

Cette nouvelle antenne s'inscrit dans la dynamique du Centre Territorial de Santé de Plaisance, qui mobilise plusieurs professionnels de santé afin de garantir une offre de soins de proximité adaptée aux besoins des habitants.

À travers cette implantation, le Conseil départemental du Gers poursuit son action pour lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins et apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées dans les zones sous-dotées, dans une démarche volontariste bien que cela ne relève pas de sa compétence. 6 communes accueillent désormais des médecins salariés du Département : Fleurance, Vic-Fezensac, Plaisance du Gers, Estang, Marciac et Villecomtal sur Arros.

Le Mot du Président

« L'ouverture de cette antenne à Villecomtal-sur-Arros répond à un besoin concret : renforcer l'offre de soins dans une commune où un seul médecin était fortement sollicité. Le recrutement de ce médecin salarié permet au Département d'améliorer rapidement l'accès aux consultations pour les habitants. Avec le Centre Départemental de Santé et ses médecins salariés installés dans 6 communes, le Département du Gers poursuit son engagement volontaire pour garantir une médecine de proximité et lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins. » - Philippe Dupouy, Président du Département.